



Double requête déposé devant le JAF

Par **EmmyLyly**, le **28/06/2013** à **20:44**

J'ai entamé une procédure auprès du juge aux affaires familiales pour que des droits de visite et pension alimentaire soient défini ... Entre l'aide juridictionnelle, l'avocat commis d'office, et le dépôt de ma requête, 6 mois se sont écoulés ... Le père de mon fils, qui ne subvient plus au besoin de notre enfant depuis 6 mois, a lui aussi envoyé une requête au juge, dès qu'il a eu connaissance de ma démarche. Sa requête a été traitée avant la mienne et aujourd'hui je me retrouve convoqué et invité à transmettre mes justificatifs à mon ex conjoint, chose que j'ai déjà faite via mon avocate.

Pourquoi le tribunal ne s'est-il pas aperçu du doublon dans cette procédure ? Quelles sont les conséquences ?